

Arrêté fédéral approuvant la gestion du Tribunal fédéral en 2014

du 10 juin 2015

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le compte rendu du Tribunal fédéral du 9 février 2015¹,
arrête:

Art. 1

La gestion du Tribunal fédéral en 2014 est approuvée.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 8 juin 2015

Le président: Stéphane Rossini

Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Conseil des Etats, 10 juin 2015

Le président: Claude Hêche

La secrétaire: Martina Buol

¹ Non publié dans la FF.

